



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 2 décembre 2022

## **BILAN DE L'OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT DANS LE FINISTÈRE**

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a organisé une **opération d'abandon simplifié d'armes à l'État**, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Cette opération visait à permettre aux personnes détenant des armes sans titre, acquises le plus souvent par héritage, de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement. **A cet effet, 4 sites de collecte ont été mis en place dans le Finistère** (Quimper, Châteauneuf du Faou, Landerneau et St Pol de Léon).

Les policiers ou gendarmes présents sur les sites ont procédé à la collecte des armes sans formalité administrative, tandis que les agents de préfecture ont accompagné les usagers pour l'enregistrement de leurs armes dans le système d'information sur les armes (SIA).

**A l'issue de l'opération, qui a rencontré un très vif succès, le bilan départemental est le suivant :**

- **449 comptes SIA créés**
  - 273 pour les particuliers (non chasseurs)
  - 176 pour les chasseurs
- **883 armes enregistrées dans ces comptes**
  - 471 pour les particuliers (non chasseurs)
  - 412 pour les chasseurs
- **3 730 armes collectées :**
  - 2 957 armes longues
  - 722 armes de poing

## **Contact presse Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

:

- 51 autres armes à feu et de défense (dont armes blanches)
- plus de **21 000 munitions.**

Par ailleurs, **30 détenteurs d'armes, dans l'incapacité de se déplacer**, ont sollicité la collecte de leurs armes à domicile. A cette fin, des rendez-vous leur seront proposés prochainement.